

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de VERNON (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 04/03/2025	L'an deux mil vingt cinq Le 10 mars à 20h
DATE D'AFFICHAGE 11/03/2025	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE	<u>Étaient présents :</u> Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Grenèche, Héroult, Le Déroff, Letourneur, Roux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés :</u> Mme Donatin a donné pouvoir à M. Le Bourgeois Mme Vandercamère-Desmortreux a donné pouvoir à Mme Delbecque Mme Quesnel
PRÉSENTS : 24	
VOTANTS : 26	<u>Secrétaire de séance :</u> M. Courteille

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur Deau, maire-adjoint délégué aux finances, présente les principaux postes de dépenses et de recettes du budget primitif 2025, en fonctionnement et en investissement.

Le budget primitif est également présenté par fonctions. Le tableau détaillé de l'ensemble des investissements prévus en 2025 est également présenté.

Après le débat d'orientations budgétaires du 16 décembre 2024 et la réunion de la Commission finances du 26 février 2025, il est proposé au conseil municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement dépenses et recettes, pour un montant de : **3 991 201,84 euros.**
- En section d'investissement dépenses et recettes, pour un montant de : **1 990 345,51 euros.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions) :

- D'adopter le budget primitif 2025 de la commune par chapitre,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

Nathalie DONATIN